

L'humanité oubliée

ENCORE UNE RÉVISION DE LA LOI SUR L'ASILE. ELLE RÉPOND À L'INITIATIVE DE L'UDC ET À L'HARMONISATION EUROPÉENNE EN COURS. La première se dresse farouchement contre les abus, et contre l'asile tout court. La deuxième envisage une législation homogène face à l'afflux grandissant de réfugiés. Sur la défensive, le Conseil fédéral suit le mouvement. D'un côté, il compte désamorcer l'initiative en lui emboitant le pas, malgré quelques mesures favorisant l'intégration des personnes sans statut définitif ainsi que le regroupement familial. De l'autre, il souhaite se rapprocher de l'espace européen et de la Convention de Dublin (le principe du renvoi dans un Etat tiers sûr) en invoquant un certain pragmatisme: la Suisse ne peut accueillir tous les recalés de l'Union. En même temps, il joue la carte des subventions fédérales à l'égard des cantons parfois récalcitrants dans l'exécution de ses directives.

Or, l'objectif des politiques migratoires est de maîtriser les flux en provenance des pays pauvres, toujours en voie de développement: en gros, trois continents plus une bonne partie de l'est européen. La libre circulation au sein du monde occidental se double de la limitation des immigrations depuis le reste du monde. On retrouve le paradoxe d'une globalisation économique bancaire où l'ouverture des marchés internes s'accomplit en dépit d'une véritable libéralisation du commerce mondial. Avec la prochaine révision de la Loi sur les étrangers, la Suisse n'échappe pas à la logique de l'exclusion. Car elle entend favoriser l'arrivée des ressortissants des

pays occidentaux nantis de titres d'études de qualité et rationner, sinon tarir, l'afflux de main d'œuvre sous-qualifiée, originaire des régions pauvres de la planète.

La Loi sur l'asile est désormais l'instrument de cette politique. Il s'agit de débusquer les faux réfugiés. Tous ceux qui déguisent le besoin économique en demande de protection. Elle sert à éliminer, écarter plutôt qu'à accueillir. Bien sûr, au nom des vrais persécutés. Et tant pis si la procédure d'asile multiplie les obstacles administratifs qui risquent de sanctionner bons et mauvais candidats sans distinction.

Ainsi le recours à l'illégalité, à la clandestinité, promet de se généraliser. Il faudra légiférer, durcir le ton et les pratiques. Une loi inédite sur le travail au noir semble déjà à l'ordre du jour. La déshumanisation de l'asile, voire de toute approche des migrations, guette à l'horizon. Ce ne sont plus des êtres humains, mais des quantités anonymes à contingenter, monnaie d'échange entre gouvernements, otages de xénophobies et populismes alliés.

Le droit à l'asile court à sa perte. Réduit à un mal nécessaire, sans solution, il oublie la générosité. Il devient un réflexe de régulation. A l'image d'un frein à l'endettement, c'est une mécanique institutionnelle plutôt qu'un agent de relation avec le monde. C'est la dérive à conjurer. MD

**Avec la prochaine
révision de la Loi
sur les étrangers,
la Suisse
n'échappe pas
à la logique
de l'exclusion.**

Sommaire

Fusion syndicale: Les chances d'un nouveau syndicalisme (p. 2)

Fusion syndicale: A la conquête des déserts syndicaux (p. 3)

Bilatérales: Secret bancaire, fin des rounds d'observation (p. 4)

Circulation routière: Le coût humain de la mobilité (p. 5)

Mondialisation: Les inégalités se creusent (p. 6)

Travail et société: La Suisse tout en souplesse (p. 7)

Les chances d'un nouveau syndicalisme

Renouveau de l'action et réorientation des priorités sont les défis du nouveau colosse du syndicalisme suisse. Analyse de Claude Bossy.

Les deux poids lourds du syndicalisme suisse, Vasco Pedrina (SIB) et Renzo Ambrosetti (FTMH), ont donné le coup d'envoi de la dernière étape qui doit aboutir, d'ici deux ans, à la fusion de leurs organisations. Bonne nouvelle, car l'absence d'une structure syndicale forte est un frein à une action efficace face au monde économique et au pouvoir politique. Les salariés eux-mêmes ressentent cette faiblesse. Et l'Union syndicale suisse ne fait pas le poids dans la lutte contre le chômage structurel et la dégradation des conditions de travail.

Dépasser les clivages

La fusion de deux organisations marquées par leur histoire n'est pas une petite affaire. Il s'agit de surmonter des cultures différentes et de dépasser les clivages traditionnels entre centralisateurs et activistes de la base. Au-delà des schémas juridiques et organisationnels, on mesurera dès aujourd'hui la réussite de l'opération dans la capacité d'envisager et de résoudre en commun les problèmes qui se posent au monde du travail.

Mais cette fusion ne doit se limiter à la constitution d'une

nouvelle centrale syndicale, à côté de l'USS et de Syna, même si la mise en commun des ressources représente déjà un progrès. Sera déterminante la place faite à l'organisation interprofessionnelle et donc l'importance d'un budget commun affecté à de nouveaux objectifs. En particulier le développement du recrutement dans le secteur tertiaire. Le syndicat Unia, créé par la FTMH et le SIB pour organiser le secteur privé tertiaire, s'essouffle. Sans doute parce que ses deux parrains ont eu tendance à le considérer comme une organisation satellite.

L'expérience genevoise montre que le développement syndical de ce secteur est chose possible. Tout d'abord dans les professions à faibles revenus - hôtellerie, restauration, vente, nettoyage -, puis, avec une stratégie adaptée, dans l'administration privée. La relance d'Unia implique donc de conférer à ce syndicat l'autonomie nécessaire tout en l'assurant d'un subventionnement indispensable à son développement.

Régénérer l'action syndicale

Autonomie et aide financière ne suffiront pourtant pas

sans un profond renouveau de l'action syndicale, dans les secteurs à développer comme dans ceux où les syndicats sont bien implantés. La force que les organisations syndicales peuvent faire valoir dans les négociations sociales et politiques s'acquiert quotidiennement auprès de chaque travailleur et dans chaque entreprise. Une attention égale doit être donnée à l'appui individuel aux membres et aux problèmes au sein des entreprises. Défense des cas individuels, actions auprès des tribunaux du travail, visites sur les lieux de travail, réunions d'entreprise, c'est ainsi que se constitue un capital de confiance que le syndicat peut pleinement valoriser dans les négociations.

Retour au terrain

Les textes qui circulent actuellement dans les syndicats, en particulier au SIB, envisagent explicitement ce renouveau de l'action, la réorientation des priorités et une nouvelle répartition des ressources. Reste à faire passer les textes dans les actes. Une tâche ardue quand on sait à quel point ce travail de fourmi peut se révéler frustrant et décourageant. Le temps n'est plus où l'indignation ouvrière ne demandait plus qu'à s'organiser. Dès lors la tentation existe de croire que les problèmes se résolvent surtout dans les commissions. La réinsertion de l'action syndicale dans la vie quotidienne est la seule capable de redonner l'initiative au monde du travail. Un défi qui ne sera pas relevé en deux ans seulement. ■

Helvétismes (1)

Plus de 100 000 visiteurs se sont «cognés» pour visiter le Palais fédéral centenaire. La Maison de Watteville, léguée au Conseil fédéral en 1923, est ouverte au public chaque premier samedi après-midi des mois de janvier, avril, juillet et octobre de 13h00 à 17h00. Il ne semble pas y avoir de longues files d'attente. Adresse : Junkerngasse 59 à Berne.

Le licenciement du directeur du théâtre de Zürich a obligé les journaux à différer la publication d'articles moins actuels. Ce fut le cas, pour le TagesAnzeiger, de Zürich, d'une interview de l'ancien Conseiller national bernois François Loeb. Ce dernier a réagi avec philosophie : «Il y a toujours trop de place dans les journaux, au contraire du Schauspielhaus de Zürich.»

Postfinance prévoit de se lancer dans le crédit hypothécaire en mai 2003 pour les particuliers. *cfp*

A la conquête des déserts syndicaux

Le projet du syndicat interprofessionnel (SIP) a été accepté par les congrès de la FTMH et du SIB. Géraldine Savary, rédactrice à l'Événement syndical, s'interroge sur l'avenir de la nouvelle organisation.

Le panier des mariés est bien doté. A eux deux, la FTMH et le SIB comptent 200 000 membres, environ 500 conventions collectives dont jouissent près d'un million de salariés, c'est-à-dire presque un tiers des salariés de Suisse.

Sans nul doute donnons donc raison à Renzo Ambrosetti, président de la FTMH et à Vasco Pedrina, président du SIB : le moment est historique pour le mouvement syndical suisse, le nouveau syndicat représente une nouvelle contre-puissance sociale et les patrons n'ont qu'à bien se tenir. Les membres de la FTMH et du SIB ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Ils ont accepté quasi sans opposition de monter dans ce nouveau paquebot syndical et de joindre leurs destinées dans un avenir commun.

Bien des questions demeurent néanmoins, que les délégués ont d'ailleurs exprimées lors des deux congrès. Une question de fond d'abord. Comment additionner l'identité des deux syndicats, dont l'histoire est différente, dans une entité commune, sans pour autant perdre le capital de confiance, de proximité ou de combativité construit pa-

tiement depuis de longues années? La région FTMH de Neuchâtel, bien implantée dans le secteur de l'horlogerie, a refusé le projet du syndicat interprofessionnel pour ces raisons-là; les Tessinois du SIB ont évoqué leurs craintes de voir le SIP se diriger vers un syndicalisme de compromis, voire de compromission.

Eviter les nouveaux corporatismes

Deuxième question, liée d'ailleurs à la première: l'architecture du nouveau syndicat interprofessionnel est encore floue. L'organisation proposée par les deux directions prévoit la création de quatre secteurs: le gros œuvre de la construction, l'industrie, les arts et métiers et les services. Autonomes juridiquement, ils seront composés des branches professionnelles. Par ailleurs le SIP a défini des régions qui pourront s'organiser en sections. D'où le danger, évoqué lors des congrès, de voir se développer bureaucratie et organigrammes abscons. En outre, la création de quatre secteurs autonomes juridiquement implique de facto un cloisonnement des secteurs qui disposeront chacun de leur trésor de guerre. Ainsi, ceux qui jouis-

sent d'une forte syndicalisation et qui couvrent des salariés bien payés auront des moyens financiers largement supérieurs à des secteurs tels que le tertiaire, qui a pourtant la mission de conquérir des déserts syndicaux, où les travailleurs sont souvent mal payés. Le pari du syndicat interprofessionnel serait raté si la nouvelle entité servait uniquement à déplacer les corporatismes.

Un interlocuteur politique

Enfin, le nouveau syndicat interprofessionnel confirme son intention d'être un interlocuteur de poids dans les débats de politique nationale. Tout comme il a clairement affiché son ambition d'attirer de nouvelles fédérations syndicales dans son giron. Dès lors se pose la question de l'avenir de l'Union syndicale suisse. Le

syndicat professionnel signe-t-il la disparition, à long terme bien sûr, de l'USS? Son président, Paul Rechsteiner, se dit extrêmement satisfait de la création du syndicat interprofessionnel. Mais, au cas où le SIP se renforcerait plus encore, l'Union syndicale suisse risque de n'être plus qu'une agence de négociations politiques, le partenaire officiel du gouvernement.

La création d'un nouveau syndicat interprofessionnel redessine donc véritablement le paysage syndical et politique suisse. Et il représente l'indispensable réponse aux modifications du monde du travail, à la mobilité des salariés de Suisse et aux bouleversements que connaît l'économie. Reste juste à dépasser la tentation des nouveaux cloisonnements et la défense des anciens prés-carrés. ■

Helvétismes (2)

Amusant de découvrir le spot des fromages suisses opposés aux fromages étrangers dans la fenêtre publicitaire suisse de l'émetteur français M6. L'odeur de l'argent?

Une fabrique offre des drapeaux cantonaux carrés et des drapeaux suisses aux normes internationales, c'est-à-dire rectangulaires. Chacun semble trouver cela naturel. On n'est pas à l'ONU.

Le Schweizer Freisinn de septembre, organe du Parti radical tiré à plus de 70 000 exemplaires, publie une caricature montrant MM. Blocher et Ebner jouant au Monopoly. *cfp*

Secret bancaire: fin des rounds d'observation

Les négociations sur la fiscalité de l'épargne entre la Suisse et l'Europe entrent dans une phase décisive. L'avenir du secret bancaire est au centre des discussions.

Deux déclarations ont mis fin à la guerre de tranchées. Le commissaire européen Frederik Bolkestein a assorti d'une ouverture la menace gesticulante de représailles, soumettant à un contrôle la circulation des capitaux avec la Suisse. Il a précisé que les mesures équivalentes de la Suisse pouvaient être un paquet n'incluant pas l'échange automatique d'informations. De son côté, le délégué suisse à la négociation Robert Waldburger a déclaré à Bruxelles que la Suisse pourrait offrir une aide non seulement judiciaire, mais encore administrative (*Amtshilfe*), pour autant, a-t-il précisé, qu'il s'agisse d'une fraude et non pas d'une simple évasion fiscale.

Un renversement de la doctrine

Cette dernière déclaration n'a pas été commentée par la presse suisse. Si elle est interprétée à la lettre, elle signifierait un renversement fondamental de la doctrine. Car la demande d'entraide judiciaire internationale doit être impérativement formulée par un

juge pour que soit levé le secret bancaire; elle est d'ailleurs soumise, dans la majorité des cas, à l'appréciation de la section d'entraide judiciaire internationale de l'Office fédéral de la police. L'entraide administrative se limiterait-elle à une collaboration où l'administration suisse fournit les renseignements en sa possession, c'est-à-dire trois fois rien? Et alors pourquoi cette poudre aux yeux si elle n'est pas dotée de moyens d'investigation propres? Ou bien l'entraide administrative impliquerait-elles des possibilités de lever le secret bancaire, ce qui serait si considérable qu'il faudrait s'étonner de l'absence de réaction?

Application de l'impôt à la source

Le paquet que peut négocier la Suisse comprendra deux volets. D'abord une application de l'impôt à la source sans faille. On sait que les banques, de manière active contrairement à l'esprit de la convention de diligence, conseillent à leurs clients étrangers des placements non soumis à l'impôt anticipé, par exemple des placements à titre fiduciaire sur

des centres financiers extérieurs¹.

Fraude ou évasion fiscale

Deuxièmement le paquet impliquera une redéfinition correcte du délit d'évasion fiscale. Exiger qu'il y ait des documents falsifiés pour que soit établie l'escroquerie fiscale est abusivement restrictif. Ce qui compte, c'est de savoir si le contribuable s'est trompé de bonne foi, ou si sa mauvaise foi est évidente et confère le caractère d'un faux à sa déclaration, qu'il signe en toute connaissance de cause. En fonction de ce critère les neuf dixièmes des clients étrangers des banques suisses, qui agissent avec préméditation puisqu'ils expatrient leurs capitaux, sont de mauvaise foi et

donc faussaires.

L'entraide suisse devrait en conséquence jouer, dans tous ces cas, avec la levée du secret bancaire. La Suisse ne pourra donc pas échapper à une révision complète de sa distinction, insoutenable dans son interprétation actuelle, entre l'escroquerie et l'évasion fiscales.

Cette négociation intéressera très directement le fisc suisse. Il pourra faire valoir, lui aussi, la révision du concept d'évasion fiscale. Et son champ de contrôle sera largement ouvert par l'accord avec l'Union européenne... s'il est conclu, dans la douleur. *ag*

¹ *La Suisse dans la constellation des paradis fiscaux* par Dominique Froidevaux, Editions d'en Bas, Cotmec, 2002.

Fiscalité fédérale: Une majorité pour une vraie réforme

La décision de la commission du Conseil des États est d'importance: ne pas suivre le Conseil fédéral et le Conseil national qui proposent l'introduction du *splitting* pour l'imposition du couple, mais demander l'imposition individuelle, indépendante de l'état civil. Parallèlement, la famille pourrait être prise en compte, la manière la plus efficace étant la suppression ou l'abaissement significatif des primes d'assurance-maladie.

Un noyau fort, radical et socialiste, peut porter cette réforme souhaitable, M. Villiger devant partir assez tôt pour qu'il ne se sente pas personnellement désavoué. *ag*

Le coût humain de la mobilité

Le Conseil fédéral vient de présenter sa nouvelle politique de sécurité routière: «Vision zéro». Son objectif: réduire de manière spectaculaire le nombre de victimes d'accidents de la route.

Nous pouvons bien montrer du doigt ces sociétés d'autrefois qui n'hésitaient pas à procéder à des sacrifices humains pour se concilier la bienveillance des dieux. Aujourd'hui c'est au dieu Mobilité que nous consentons collectivement un prix humain très élevé: en 2001, 544 morts et 6200 blessés graves sur les routes suisses.

Le Conseil fédéral a opté pour une nouvelle politique de sécurité baptisée «Vision zéro»: à terme il s'agit de réduire de manière drastique ce sinistre bilan. Sur la base d'une analyse des accidents, des experts proposent une nouvelle stratégie qui se décline en une centaine de mesures possibles portant aussi bien sur l'éducation, l'amélioration des actions de sauvetage et des infrastructures que sur la technique automobile. L'idée n'est pas de restreindre la mobilité mais de minimiser les conséquences fatales des défaillances humaines. Par exemple en

généralisant l'équipement informatique des véhicules, de manière à ce que des «puces électroniques» se substituent à l'être humain dans certaines situations dangereuses.

Ces mesures ne sont que des propositions à discuter avec tous les acteurs concernés et visent des résultats progressifs à l'horizon 2010 - moins de 300 morts - et en 2020 - moins de 210. Point donc de diktat et de précipitation. Pourtant la publication du rapport a aussitôt suscité les plus vives réticences. Une réaction qui en dit long sur la sacralisation de la mobilité et sur une conception pour le moins étriquée de la liberté: liberté de prendre des risques au prix de la vie d'autrui.

Corps spécialisés

Si ce catalogue de mesures mérite d'être débattu avant condamnation, l'application plus soutenue des prescriptions actuellement en vigueur, représente la première

étape indispensable d'une politique de sécurité routière digne de ce nom. Or il n'est que d'observer le taux élevé de non-respect de ces prescriptions sur les routes et dans les agglomérations, romandes en particulier, pour saisir à quel point les autorités ne prennent pas au sérieux cette politique. Des contrôles insuffisants et donc une probabilité élevée de ne pas être pris en faute ne peuvent qu'inciter les usagers de la route à ignorer les règles de la sécurité.

A cet égard, on peut se demander s'il est opportun de continuer à mobiliser des gendarmes pour ces contrôles, alors que la police peine à atteindre ses effectifs légaux. Dès lors pourquoi ne pas mettre sur pied un corps spécialisé d'agents de la circulation, non armés, qui patrouilleraient en permanence à pied, à vélo ou en voiture. Cette présence visible rendrait à coup sûr la raison à des usagers pour qui le réseau routier est devenu l'occasion de se défouler. *jd*

Développement durable

L'exemple de Bâle

Les résultats auxquels sont parvenus les États, réunis à Johannesburg au chevet de la Terre, n'ont rien d'enthousiasmant. Après de pénibles tergiversations et une guerre des virgules, la communauté internationale s'est mise d'accord sur des déclarations qui n'engagent personne. En effet, pour les rares objectifs concrets énoncés, manquent les délais pour les atteindre ainsi que les plans d'action et les moyens financiers nécessaires.

La déception justifiée qu'engendrent de telles manifestations ne doit pourtant pas faire oublier que le développement durable se réalise d'abord sur le terrain, au travers d'innombrables actions faisant référence aux principes de Rio et de Johannesburg. A l'exemple de Bâle qui conduit un projet de développement urbain dans le quartier de Sankt Johann. L'objectif «qualité de vie» passe notamment par la mise sous terre d'un tronçon d'autoroute urbaine de 600

mètres, la reconstruction de logements et la promotion des transports publics.

Trois autres projets du même type sont en cours dans la ville rhénane. Grâce à «Novatlantis», une initiative des instituts de recherche des Ecoles polytechniques, ces projets bénéficient des derniers résultats de la recherche scientifique en matière de développement durable. En collaboration avec les autorités et l'économie, les chercheurs visent à réaliser à terme «la société de

2000 watts» - la consommation annuelle moyenne par personne est aujourd'hui de 6000 watts. L'effort porte sur la qualité énergétique des bâtiments, sur la chaleur à distance et la recherche de sources de chaleur souterraines. L'Institut Paul Scherrer procède à des tests de production de gaz à partir de déchets de bois et les Services industriels vont installer de nouveaux distributeurs de gaz avec l'ambition de convertir 5% des automobilistes à ce nouveau carburant. *jd*

Les inégalités se creusent

Les inégalités se sont creusées en Suisse dans les années nonante. La mondialisation y est pour quelque chose, mais les décisions à l'intérieur du pays ont joué un rôle important. *La Vie économique* dresse un constat ambigu pour un dossier brûlant.

Deux études, genevoise et bernoise¹, arrivent aux mêmes conclusions: les écarts de salaires se sont accrus lors de la décennie précédente. Il y a eu hausse nominale généralisée. Mais les améliorations sont inégales: de 17 % en haut de l'échelle et de 11 % seulement pour la main-d'œuvre non qualifiée. L'ouverture de l'économie est « défavorable aux plus démunis » disent les universitaires genevois. La « mondialisation est co-responsable » disent les chercheurs bernois.

Entreprises ouvertes et fermées

Première piste à l'appui de cette thèse: une comparaison entre les entreprises ouvertes sur l'étranger et les entreprises fermées, celles qui ne travaillent que pour le marché intérieur. Les salaires sont plus élevés dans les firmes extraverties mais les écarts s'y sont creusés. Pour obtenir ou conserver la main-d'œuvre qualifiée il a fallu offrir des salaires attractifs par rapport à l'étranger. A l'inverse, pour comprimer les coûts, on a modéré les bas salaires en important des travailleurs non qualifiés. Autre conséquence de l'ouverture: les entreprises confrontées à la compétition internationale donnent une prime aux salariés mobiles qui s'adaptent plus facilement au changement. Les primes à l'an-

cienneté perdent leur importance. Ces constats ne se vérifient pas, ou beaucoup moins, pour les entreprises introverties forcément moins touchées par la mondialisation.

Revenu des ménages

Les salaires sont importants pour mesurer la répartition du bien-être matériel. Pour être

plus près de la réalité, il faut prendre en compte d'autres éléments qui influencent le revenu disponible des ménages. Les chercheurs bernois affirment que l'accroissement des « dépenses obligatoires » a une large responsabilité dans l'aggravation des inégalités. Les ménages modestes ont souffert plus lourdement de la hausse

des impôts directs, des primes d'assurance maladie, des loyers. En revanche, l'effet TVA sur les prix aurait été compensé par la concurrence accrue consécutive à l'ouverture.

Pour minimiser les retombées négatives de la mondialisation, les chercheurs genevois mettent en évidence les effets, globalement positifs, de l'ouverture des frontières sur les structures de l'économie. Les grandes mutations du tissu économique doivent être attribuées essentiellement au progrès technique. La libéralisation mondiale permettrait et expliquerait un huitième des mutations structurelles des années nonante caractérisées par le poids grandissant des services. Et ces mutations auraient apporté un gain total de bien-être estimé à 3 %. Prudemment les chercheurs bernois ne peuvent voir dans la mondialisation une discrimination claire pour les ménages modestes. Cette ambiguïté finale permet au Secrétariat d'État à l'économie de prendre la responsabilité de publier cette étude dans la publication qu'il édite². at

Presse gratuite ou payante, petite comparaison

Acheté et reçu le 3 septembre trois quotidiens à gros tirage: *20 Minuten* (édition de Berne), *Blick*, *Le Matin*: le premier gratuit, le second proposé à prix réduit et *Le Matin* au prix courant. La couleur du titre, dans l'ordre, bleue, rouge, orange.

Le volume: trente-deux pages, vingt-huit pages et cinquante-six pages. Etant donné que *Blick* a le format berlinois normal et les autres un demi-berlinois, les deux journaux payants sont à égalité. L'impressum indique pour les journaux en allemand les agences d'information *Associated Press*, *ATS*, *Sportinformation* et *Reuters* (photos). Dans le journal gratuit, les informations sont complètes, brèves et sans commentaire. On trouve partout des BD et, oh! surprise, *Hägar Dünor le Viking* dans *Le Matin* et *Hägar der Schreckliche* dans le *Blick*. Pas d'horoscope dans *20 Minuten*.

Dans ce numéro de *20 Minuten* les petites annonces érotiques sont absentes. Elles sont plus suggestives, illustrées, dans le *Blick*.

Il y a bien entendu des pages sportives dans les trois. Ce jour-là le *Blick* apostrophe l'arbitre vaudois Philippe Leuba « Monsieur Leuba, qu'avez-vous contre les Grashoppers ? ».

A noter que la rubrique économique de *20 Minuten* est faite en collaboration avec l'hebdomadaire *Cash*, de la maison *Ringier*, éditeur du *Blick*. La météo est très présente dans les trois.

S'il fallait choisir le plus élégant, on donnerait facilement la palme de la présentation au *Matin* suivi de près par *20 Minuten* tandis que le *Blick* aurait le premier prix de la présentation agressive. Existe-t-il dans nos instituts universitaires de journalisme une étude comparative sur le *lay out* des journaux suisses ? cfp

¹Observatoire universitaire de l'emploi de Genève; *Ecoplan*, Bureau d'études et de recherches économiques de Berne.

²*La Vie économique*, Berne, septembre 2002.

La Suisse tout en souplesse

Présente sur tous les fronts de l'aide sociale et humanitaire, Caritas est en quelque sorte la société holding - ou faitière - du catholicisme social suisse, avec centrale à Lucerne. D'où nous vient, en version hélas non traduite, la quatrième livraison du *Sozialalmanach*¹, avec rappel en quarante pages des principaux faits économiques et développements sociaux des années 2000 et 2001, onze textes sur le thème de l'année et tout un appareil statistique et bibliographique. L'ensemble forme une somme assez impressionnante sur le sujet.

Après le revenu minimum, les droits sociaux et l'égalité des chances ainsi que la politique sociale au temps de la mondialisation, le thème de «L'homme flexibilisé» (*Der flexibilisierte Mensch*) retient l'attention des auteurs, tous suisses allemands, hormis deux cautions universitaires cherchées en Allemagne. Victime d'assouplissements érigés en mouvements à tous les coups positifs, l'être flexibilisé voit non seulement ses horaires et son emploi du temps continuellement déprogrammés et modifiés par les circonstances

du marché, mais aussi ses références s'estomper, sa vision du monde se brouiller, son cadre de vie se déformer, à l'instar de la famille sur laquelle Caritas se penche évidemment avec une sollicitude toute particulière.

L'homme flexible

Le meilleur texte, le plus court aussi, est de la plume alerte, critique et originale d'un écrivain allemand peu connu de ce côté-ci de la Sarine, Manfred Züfle. *Flex as flex can* est un bijou d'ironie intelligente, basée sur l'analyse sémantique. Instrumentalisé à des fins économiques évidentes, l'adjectif «flexible» comporte une injonction profondément contradictoire: il contient d'une part l'impératif de la souplesse maximale et, d'autre part, la proclamation de cette belle capacité d'adaptation comme une condition sine qua non de l'épanouissement de l'homme contemporain. En clair: c'est en pliant que vous serez libre. Comme le roseau de la fable, qui se redresse après la tempête, contrairement au chêne tombé d'un bloc

à force de résister. Ou comme les travailleurs aliénés décrits par Karl Marx: «ils ne le savent pas, mais ils le font».

Consulté en parallèle à des ouvrages plus anciens, comme le *Rapport social 2000*² préparé sous la direction de Christian Suter et Claude Pahud ou l'*Atlas structurel de la Suisse*³ publié en 1997 par l'Office fédéral de la statistique, l'*Almanach* de Caritas présente une image représentative de la condition helvétique contemporaine. Elle permet de mesurer les ressources de la Suisse, qui devraient non seulement la conforter sur sa viabilité mais aussi lui montrer où se situent les lacunes qu'elle a, et si elle le veut, les moyens de les combler. *yj*

¹Caritas: *Sozialalmanach 2002 - Der flexibilisierte Mensch*. Luzern, Caritas-Verlag, 2002, 295 p.

²Christian Suter, Claude Pahud (dir.): *Rapport social 2000*. Zurich, Éd. Seismo, 2000, 323 p.

³Office fédéral de la statistique: *Atlas structurel de la Suisse*. Zurich, NZZ-Verlag, 1997, 271p.

Expo.02

La faillite et les mendiants

C'est le crépuscule des dieux ou l'angoisse des gestionnaires avant le bilan. Entre temps, ils publient, diffusent, soldent leurs pensées, leurs visions, leurs convictions. Il y a une certaine vanité dans la prolifération de ces écrits. Le succès apparent brouille la modestie de l'âme protestante: mélancolique selon Christoph Marthaler, un autre ange déchu, métamorphosé en diable et comptable pitoyable. Or, la faillite fait coucou. Les choix stratégiques, c'est-à-dire à long terme, se moquent des budgets tactiques, à

court terme. Éphémères et pâlisants, comme soleils à l'ombre du stratus, le seul vrai nuage. Maintenant, ils implorent gouvernement, parlements et peuple incrédules. Bouche bée. Une rallonge supplémentaire, cent millions pour conjurer la honte. L'exposition racole, radote, ment probablement. Mais il faut payer. Il faut de l'argent. On fera la manche s'il le faut. Aussi tôt dit aussi tôt fait. Voilà des mendiants sur appel, des clochards licenciés, des pauvres loques *bcbg*. Sur l'arpeplage de Bienne vous, moi, tout le monde a pu men-

dier pendant deux semaines sponsorisé par le Secours suisse d'hiver. Tout était organisé, l'espace balisé. Des jolis panneaux, bleu et blanc, signalaient les emplacements. Résultats: 210 personnes, toute condition sociale confondue, ont récolté 23 000 francs. La moitié a été versée à des associations d'utilité publique. Le solde est fini dans les poches des apprentis mendiants. Rien dans les caisses de l'Expo. Juste retour des choses. Avant le psychodrame d'automne, entre supporters et pourfendeurs du Luna Park national. *md*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Claude Bossy
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier
Géraldine Savary
Albert Tille (at)

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Marco Danesi

Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch

Alors, ces vacances ?

Par Anne Rivier

DU BOULOT. BEAUCOUP DE VISITES ET DE CUISINE. JULES À MA TABLE MIDI ET SOIR. LA FOURCHETTE SOUS LE BRAS, LA BABINE RETROUSSÉE, AFFAMÉ DU RÉVEIL AU COUCHER. A CROIRE QU'IL SE RETIENT LE RESTE DE L'ANNÉE. JE N'OSE IMAGINER LA RETRAITE...

- Et vous étiez où ?

Dans le Jura, comme d'habitude. Dans cette vallée de La Sagne méconnue et mésestimée, pis que La Chaux-de-Fonds, par la Neuchâtel d'En-Bas. Un trou perdu qui n'a rien à offrir à part ses pistes de fond. Et encore, là-haut c'est le froid de canard assuré, mais quand Noël arrive pas une brique de neige à se mettre sous la latte.

Que de moqueries, que de mensonges sur ce pays de loups, son été qui par chance tombe parfois sur un dimanche, ses brouillards endémiques à faire pâlir le *Blur* yverdonnois. Et les peintres qui en rajoutent une couche, tableaux techniques si austères qu'on les jurerait gravés au cordeau par des aquafortistes dépressifs ou des lithographes suicidaires.

Et les préjugés sur les Sagnards eux-mêmes ! Des royalistes attardés, des querulents peu accueillants et peu causants. Des curieux pathologiques postés en permanence derrière fenêtres et établis à épier les va-et-vient de leur village-rue, cet interminable lombric de bâtisses aux vitres bombées vers l'extérieur à force d'être ainsi poussées du nez.

Pour moi qui la pratique et l'aime depuis l'enfance, La Sagne est un film. Un film en quatre saisons dont je ne me lasse jamais.

L'hiver, c'est un muet en noir et blanc. Un polar nordique incompréhensible sans acteurs ni personnages reconnaissables. Image bloquée sur des terres vernissées de glace, sillonnées de silhouettes emmitouflées. Le public est dans l'expectative.

Le printemps se faisant désirer, on commence à s'ennuyer ferme, certains vont jusqu'à siffler ce trop long métrage. De héros ou d'histoire toujours pas trace. Alors que dans Le Bas, on nous joue le grand jeu. Neuchâtel croule sous les lilas, ses quais débordent de tulipes et de promeneurs ébaubis. A La Sagne la caméra hésite entre ciels de gouache et boue gelée.

En mai-juin, le film change d'époque et de genre. Rattrapé par le parlant il devient bavard. Il s'appelle Renaissance ou Résurrection, et c'est mièvreries et compagnie. Dans la salle on s'impatiente, on aimerait de l'action. Heureusement, le réalisateur avait anticipé : place au western en Juracolor ! Vaches, veaux et génisses s'ébattent dans le vert trop vert des champs. On cligne des yeux dans le bleu électrique des horizons de bise, lumières cinglantes pour travelling sans objet. On proteste, on se récrie, on veut des gens, des vrais.

Et là, miracle. Les rôles principaux s'affichent, les figurants s'animent, le film vire au documentaire, la salle aux commentateurs. Le cinéaste tourne serré, caméra à l'épaule. Gros plans tremblés sur les corps et les visages démaillotés. Sans la vindicte, sans la casquette à oreillettes, on identifie enfin son

monde.

Le Fritz de La Corbatière a sacrément vieilli, et l'Ami Perret des Coeudres, vous avez vu comme il cambille ? La fille Vuille de Plamboz, oui, la cadette, elle a le masque, elle attend sûrement pour l'automne. Au Crêt, à l'épicerie, à la boulangerie, à la laiterie, au bureau de poste, on se redécouvre des voisins.

Puis c'est l'été, d'un coup d'un seul, violent, étouffant. La chaleur vous assène un crochet du droit. Etourdie, la salle s'évente sans piper mot. La pellicule s'emballe dans un panoramique lyrique et bucolique. Adoucies, les sèches lignes droites, rabotées les collines à nuque raide ! Désormais les sapins alanguis font le dos rond, la vallée moutonne. A ses flancs, on fauche une herbe tendre, dans son lit le seigle dru balance entre les jachères. A l'ombre des feuillus, quelques chevaux s'aèrent la crinière dans des essaims de mouches.

Au village, on se croirait ailleurs. On dirait le Sud. Les maisons explosent, on y parle haut et fort, les portes grandes ouvertes, les façades éclatantes sous leurs colliers de fleurs. Dans les jardins les chapeaux s'affairent, on récolte les petits fruits, on surveille les côtes de bette, on prie pour que les choux et les laitues pomment, on élague à regret, on ratisse à plaisir. Les passants s'arrêtent, admiratifs ou gentiment railleurs, engagent le dialogue.

Devant l'entrée, on a sorti les bancs de bois des remises, on les a repeints au soleil. On s'y assied souvent pour voir défiler les cyclistes fluorescents, le train rouge et les autos. Les vieilles à tablier sont calabraises, les vieux des parrains siciliens qui fument dans leur moustache. Derrière, les jeunes font pétarader leurs motos de trial, les filles karaokètent Céline Dion dans les granges, les gamins plongent en sielant dans des piscines portables. On enclenche le barbecue à gaz pour rôtir des saucisses. Et devant et derrière, on a oublié la télévision.

Un jour pourtant, sans crier gare, l'été bascule dans l'automne. Somptueuse, la séquence est à couper le souffle. La salle exulte, elle tient sa revanche. Pendant qu'à Neuchâtel le vendangeur transi cueille sa grappe à l'aveugle dans une brume épaisse, l'agriculteur sagnard bronze dur sur son tracteur. La casquette de traviole il est content, il respire profond. Sa vallée est rasée de frais, ses lisières bien lissées, elle sent bon le travail accompli.

Dans la forêt métisse, sous les hêtraies cuivrées, aux troncs des sapinières, à travers ronces et belladones, le champignonneur traque son bonheur. Partout les randonneurs randonnent, l'imperméable en banane sur la hanche. Le week-end, sur les crêtes, les pâturages sont marqués «réservés»: on y donne des torrées en bonne société. Installés sur des trapetzets, le verre levé, l'œil gougenard, on salue ceux d'En-Bas fuyant leur purée de pois...

- A propos, si Jules et toi vous remontez en octobre, t'aurais pas une petite place pour nous ?

- Un coup de main pour la popote et c'est vendu ! ■